

## INSCRIPTION 2020-2021

**A propos de l'inscrit(e) :**

NOM, Prénom :

Date de naissance :

E-mail :

Numéro de téléphone :

Adresse complète :

**Responsable légal et personne(s) à contacter en cas d'urgence (si différente) :**

*Merci de préciser nom, prénom, n° de téléphone et e-mail.*


**VOUS SOUSCRIVEZ POUR LE(S) COURS** (jusqu'à 5 cours possibles - Pour remplir ce tableau, merci de consulter l'emploi du temps 2020-2021 fourni avec ce document ou disponible sur le site internet de l'école [www.toulousemanga.fr](http://www.toulousemanga.fr)) :

Matière (case à cocher)	Jour	Horaire	Administration
<input type="checkbox"/> Manga Année : <input style="width: 50px;" type="text"/>	<input style="width: 100%;" type="text"/>	<input style="width: 100%;" type="text"/>	
<input type="checkbox"/> Japonais Année : <input style="width: 50px;" type="text"/>	<input style="width: 100%;" type="text"/>	<input style="width: 100%;" type="text"/>	
<input type="checkbox"/> Dessin Année : <input style="width: 50px;" type="text"/>	<input style="width: 100%;" type="text"/>	<input style="width: 100%;" type="text"/>	
<input type="checkbox"/> Colorisation numérique	<input style="width: 100%;" type="text"/>	<input style="width: 100%;" type="text"/>	
<input type="checkbox"/> Coréen Année : <input style="width: 50px;" type="text"/>	<input style="width: 100%;" type="text"/>	<input style="width: 100%;" type="text"/>	
Frais de dossier	Versés le :	Nombre de matière :	Total

**VOUS CHOISISSEZ L'ENGAGEMENT :**

*Merci de cocher la case correspondante*

à la séance     au trimestre     à l'année

**VOUS SOUHAITEZ RÉGLER :** *Merci de cocher la (ou les) case(s) correspondante(s)*

en une fois, en espèces     en une ou plusieurs fois par chèques (Chèques à l'ordre de Toulouse Manga)

*Encaisser le  5 , le  15 ou le  25 de chaque mois*

**Pour valider l'inscription, merci de nous retourner ce document dûment rempli et accompagné d'une attestation de responsabilité civile au nom de l'élève inscrit(e) ainsi que des frais de dossier s'élevant à 30€ par matière et par an. (ex. : pour l'année de cours 2018-2019, manga + dessin = 30€ + 30€ = 60€ de frais de dossier)**

**Les frais de dossier ne seront en aucun cas remboursés, pour quelque raison que ce soit.**

Les frais de dossier permettent de réserver une place sur le(s) cours de votre choix et donnent droit à un cours sans engagement. Pour deux cours ou plus, vous devez souscrire à l'engagement de votre choix (annuel, trimestriel ou à la séance).

## FINALISER SON INSCRIPTION

Afin de finaliser votre inscription, merci de nous transmettre ce document dûment rempli et accompagné du règlement complet, quelle que soit la formule choisie, en une fois par espèces, ou en plusieurs fois par chèques (à l'ordre de Toulouse Manga) à la fin de votre premier cours ou avant le début de votre deuxième cours.

**Toute personne se présentant à son deuxième cours sans nous avoir transmis son dossier d'inscription, ou en nous ayant transmis un dossier d'inscription incomplet se verra refuser l'accès au cours tant que les formalités resteront inachevées.**

## GRILLE TARIFAIRE 2020-2021

**Tous nos tarifs sont indiqués hors frais de dossier.**

Engagement :	A la séance	Au trimestre*			A l'année
		1 <sup>ère</sup> inscription	Renouvellement	2 <sup>e</sup> renouvellement	
<b>COURS DE MANGA</b>					
1h30 (ados – 1ère à 3ème année)	25€	230€	200€	200€	530€
2h (adultes – 1ère à 3ème année)	35€	330€	300€	300€	680€
Ateliers senpai (ados 2h – 4 <sup>ème</sup> année et plus)	Non disponible	Non disponible			480€
Ateliers senpai (adultes 2h – 4 <sup>ème</sup> année et plus)	Non disponible	Non disponible			480€
Cours mensuels (1ère année, 2ème année, senpai)	70€	Non disponible			580€
<b>COURS DE DESSIN</b>					
Cours de 2h (1ère et 2ème année)	35€	330€	300€	300€	680€
Atelier (à partir de la 3ème année)	Non disponible	Non disponible			580€
En double cours**	Non disponible	Non disponible			480€
<b>COURS DE COLORISATION DIGITALE</b>					
2h (à partir de 14 ans – 1ère et 2ème année)	40€	380€	350€	350€	680€
Prêt de matériel (nombre limité)	5€	40€	40€	40€	120€
<b>COURS DE JAPONAIS</b>					
1h (ados – 1ère et 2ème année)	25€	200€	200€	200€	460€
1h30 (adultes – 1ère à 4ème année)	30€	250€	250€	250€	560€
<b>CORÉEN</b>					
1h30 (à partir de 14 ans – 1ère à 3ème année)	25€	200€	200€	200€	500€

\* Le tarif «1ère inscription» correspond à la toute première inscription de l'élève durant l'année, quelle que soit la date du premier cours. Par exemple, une inscription trimestrielle faite en Décembre 2019 (année scolaire 2019-2020) sera au tarif de la 1<sup>ère</sup> inscription. Toute nouvelle inscription durant la même année scolaire sera au tarif « Renouvellement » (ou « 2<sup>e</sup> renouvellement » pour une 3ème inscription la même année).

\*\*Le tarif « double cours » est appliqué sur le deuxième cours choisi uniquement. Les doubles cours concernent les cours de manga 2h, de dessin 2h, de colorisation numérique 2h & de colorisation traditionnelle 2h. Les cours intitulés « ateliers », « cours mensuels » et les cours de manga ados ne sont pas concernés par cette promotion. Pour l'inscription à plus de deux cours pouvant être pris en double cours, nous contacter pour les tarifs.

En signant ce formulaires, vous attestez que :

- Les informations y figurant sont exactes,
- Vous avez lu et approuvé les Conditions Générales de Vente (Annexe 1)
- Vous avez lu et approuvé le Règlement intérieur (Annexe 2)

Fait le   
à

**Signature (obligatoire)**

Attention ! Ne sont valides que les signatures manuscrites (tablette graphique ou smartphone) ou numériques encryptées.

# ANNEXE I

## CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

**Document à conserver.**

### CHAMPS D'APPLICATION

Les présentes Conditions Générales de Vente sont conclues entre :

- La société **Toulouse Manga**, SASU, formation professionnelle ou de loisirs, domiciliée au 36 allée de Barcelone, 31000 TOULOUSE, d'une part,
- Et toute personne physique ou morale, particulier ou professionnel, de droit privé ou de droit public, souhaitant s'engager dans une ou plusieurs prestations fournies par Toulouse Manga, ci-après désigné « élève », d'autre part.

Toulouse Manga propose des cours dont les différentes offres sont disponibles sur son site internet [www.toulousemanga.fr](http://www.toulousemanga.fr).

Le contenu détaillé, le lieu, la date et l'heure, ainsi que les tarifs sont consultables sur le site [www.toulousemanga.fr](http://www.toulousemanga.fr). Les présentes Conditions Générales de Vente sont également consultables sur le site [www.toulousemanga.fr](http://www.toulousemanga.fr).

**Une année de cours à Toulouse Manga se déroule du mois de Septembre au mois de Juin de l'année suivante, du lundi au samedi hors période de vacances scolaires. En conséquence, le premier samedi des vacances fait partie de la semaine précédant lesdites vacances, il y a donc systématiquement cours.**

L'achat ou la réservation d'un ou de plusieurs cours implique l'acceptation sans réserve de la part du client ou du participant des présentes conditions générales de vente.

### DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Aucun retard ou aucune absence de l'élève ne donne droit à un report, un décalage, à un rattrapage ou à un dédommagement quelconque.

En cas d'absence du professeur (maladie, empêchement ou cas de force majeure), les élèves seront prévenus dans la mesure du possible par sms, ou par e-mail, ou les deux. Les cours seront alors décalés à une date ultérieure et rattrapés avant la fin de l'année.

Chaque élève se doit de respecter les lieux de cours ainsi que le matériel mis à disposition. Aussi, il fera le nécessaire pour rendre sa place et le matériel emprunté dans le même état qu'à son arrivée.

Les participants s'engagent à respecter les personnes et biens matériels avec lesquels ils seront amenés à travailler. Toute personne faisant preuve d'un comportement potentiellement dangereux ou dégradant pour les personnes et les biens matériels, ou toute personne qui perturberait le bon déroulement du stage ou des cours pourra s'en voir immédiatement exclu. Le cas échéant, la totalité du prix des cours est alors due et ne sera en aucun cas remboursée.

Toulouse Manga dispose d'une responsabilité civile professionnelle pour exercer son activité, cependant, si vous êtes la cause d'un accident ou de dégâts, votre propre responsabilité civile individuelle est engagée. Nous vous demanderons donc de nous fournir une attestation de responsabilité civile le premier jour du stage ou lors de votre premier cours. Les élèves ne pouvant pas présenter cette attestation peuvent se voir refuser l'accès à notre établissement.

Les élèves sont responsables de leurs affaires personnelles. Toulouse Manga décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou de vêtements tâchés/abîmés. Les élèves sont également responsables des dégâts qu'ils occasionnent au sein de l'école ou envers les autres membres de celle-ci.

Toulouse Manga se réserve le droit d'annuler ou de modifier la composition et/ou les dates et horaires de cours si le nombre de minimum de cinq participants n'est pas atteint.

#### **POUR LES FORMULES ANNUELLES :**

Les inscriptions sont nominatives et valables pour la durée de l'année scolaire souscrite.

**Abandon de l'élève en cours d'année de cours : Le prix de l'année de cours est dû dans son intégralité, sauf cas de force majeure (cf. fin de document). Dans ce cas, un document prouvant l'incapacité définitive à suivre les cours sera alors exigé.**

En cas d'incident de paiement, les cours sont immédiatement suspendus quelles qu'en soient les raisons et ne seront repris qu'après règlement en intégralité des sommes en retard. Les cours manqués pendant cette période ne seront pas rattrapés (il sera toutefois possible de transmettre les supports de cours lorsqu'il y en a).

En cas de force majeure, tout arrêt de suivi des cours par l'élève devra faire l'objet d'un courrier recommandé, l'arrêt des paiements ne sera effectif qu'à compter de sa réception. Tout retard de paiement peut entraîner une pénalité de 2 % par mois de retard.

#### **POUR LES FORMULES TRIMESTRIELLES :**

Les engagements trimestriels ont des périodes de validité bien définies, les cours non suivis pendant la période de validité ne seront ni remboursés, ni échangés, ni reportés. Ils seront perdus. Les formules trimestrielles ne sont pas adaptables au prorata temporis de l'année en cours. Tout trimestre entamé est dû.

En cas d'incident de paiement, les cours seront immédiatement suspendus quelles qu'en soient les raisons sauf en cas de force majeure (cf. fin de document) et, si un accord n'est pas établi, ils ne seront pas repris et seront perdus.

#### **POUR LES COURS UNIQUES OU LES COURS PARTICULIERS :**

Tout cours unique ou cours particulier ne peut être mis en place à l'initiative seule de l'élève ou du client, mais après accord avec Toulouse Manga. Il est donc préférable de prendre contact avec Toulouse Manga au moins deux semaines (jours ouvrés et hors vacances scolaires) avant la date de cours souhaitée.

En cas d'impossibilité d'assister au cours, il est demandé à l'élève de prévenir au mois 48 heures à l'avance sans quoi le cours sera dû.

En cas de force majeure (cf. fin de document) entraînant l'impossibilité d'assister au cours et de prévenir dans les délais énoncés ci-dessus, un document justificatif vous sera demandé.

#### **POUR LES COURS MENSUELS :**

**Les cours mensuels disposent d'un planning systématiquement établi avant la rentrée de Septembre** et répartissant les dix dates de cours du mois de Septembre au mois de Juin de l'année suivante. Quelle que soit la formule choisie (à la séance, trimestrielle, annuelle) et **en signant ce document, l'élève ou le client approuve les dates de cours proposées par Toulouse Manga**. Ces dates sont mises à dispositions sur le site internet de l'école [www.toulousemanga.fr](http://www.toulousemanga.fr). Le planning des cours peut être imprimé par l'école à la demande des élèves.

Toute demande de modification de date ne pourra être effective qu'à la seule condition que tous les participants au cours mensuel ainsi que le professeur en charge du groupe sont d'accord avec cette modification.

Ce planning peut être soumis à modification dans le cas d'absence du professeur (voir ci-après le règlement intérieur, « Absences du professeur »).

*N.B. : Aux fins des présentes Conditions Générales de Vente, « force majeure » désigne les catastrophes naturelles, actes de guerre, terrorisme, troubles civils, épidémies, tremblements de terre, incendies, inondations, restrictions gouvernementales ou légales, ou autres événements hors du contrôle de l'une ou l'autre des parties (maladie au long cours survenue en cours d'année, mutation professionnelle, accident, etc.).*

## ANNEXE II RÈGLEMENT INTÉRIEUR

**Document à conserver.**

**Le non-respect de ces règles pourra entraîner l'exclusion immédiate et définitive de l'élève, aucun remboursement ne sera effectué dans ce cas.**

**Paiement des cours** : Tout élève présent en cours s'est assuré d'avoir transmis **l'entièreté du règlement de ses cours** à la direction. Toulouse Manga Gakuen se réserve le droit de refuser l'accès à ses cours à tout élève ne s'étant pas acquitté du paiement de ses cours.

**Planning annuel** : Les cours de Toulouse Manga Gakuen se déroulent du mois de Septembre au mois de Mai de l'année suivante, du lundi au samedi, hors périodes de vacances scolaires. Le premier samedi de chaque vacance fait partie de la semaine précédant les dites vacances et n'est donc pas chômé. Le mois de Juin peut être utilisé pour rattraper des cours en cas d'absence du professeur (voir paragraphe « Absences du professeur »). Dans le cadre de la communication à propos de l'école et de ses activités, certains professeurs sont amenés à participer à des conventions et autres manifestations survenant le week-end (généralement, du vendredi au dimanche). Dans ce cas, ils transmettent en début d'année un planning où figurent toutes les dates de cours. L'inscription aux cours des vendredis et samedis implique l'adhésion de l'élève à ce planning-là.

**Absences de l'élève** : Il est demandé à tout élève ou responsable d'élève de systématiquement prévenir le secrétariat ou la direction de toute absence prévue ou imprévue, Toulouse Manga Gakuen se réserve le droit de prévenir les parents de toute absence ou retard pour les élèves de moins de 18 ans. Dans ces cas, aucun cours ne sera rattrapé. Au bout de 4 absences consécutives non signalées, Toulouse Manga Gakuen considère que l'élève abandonne le cours. La place sera alors déclarée vacante et proposée à toute personne souhaitant intégrer les cours en cours d'année. Pour toute inscription en formule annuelle, toute année commencée est due. De même, pour toute inscription en formule trimestrielle, tout trimestre entamé est dû.

**Absence du professeur** : En cas d'absence prévue dès le début d'année, un planning donnant les dates de cours de l'année est transmis aux élèves dès le premier cours. Le total de 30 séances est donc réparti tout au long de l'année scolaire et aucun cours n'est alors à rattraper. En cas d'absence non prévue, les élèves seront informés le plus rapidement possible. Le (ou les) cours manqué(s) seront alors rattrapés soit à des dates ultérieures (au mois de Juin par exemple), soit par extension de l'heure de cours (par exemple, un cours d'1h30 manqué pourra être rattrapé par ajout de 30min sur les 3 séances suivantes – ces cours-là seront alors de 2h au lieu d'1h30). Dans ce dernier cas, l'ensemble des élèves sera consulté afin d'assurer la possibilité de mise en place de cette solution.

**Respect des locaux et du matériel** : Les élèves sont tenus d'apporter leur matériel de travail à chaque séance. La liste est fournie en début d'année. Chaque élève aura l'obligation de nettoyer son espace de travail à la fin des cours, avant l'arrivée des élèves du cours suivant. Toulouse Manga Gakuen met à disposition des élèves du matériel et des locaux fonctionnels et en bon état. Une participation est demandée aux élèves pour utiliser ce matériel, mais cette cotisation ne les rend en aucun cas possesseur du matériel utilisé. Il est demandé aux élèves de prendre soin du matériel qui leur est fourni de manière à ce qu'il puisse servir à d'autres après eux. Toute dégradation, perte ou vol, entraînera une facturation supplémentaire visant à remplacer/réparer le matériel.

**Respect des personnes** : Aucun acte verbal ou physique visant à dégrader l'intégrité physique ou psychologique d'une personne ne saurait être toléré à Toulouse Manga Gakuen. Les cours et les stages se font dans le respect mutuel et réciproque entre professeurs et élèves, ainsi qu'entre élèves. Le non-respect de cette règle pourra conduire à l'exclusion définitive de la personne concernée. Des poursuites pourront être mises en œuvre en fonction de la gravité des actes.

**Respect des consignes de sécurité** : La pratique du manga peut amener à utiliser du matériel présentant un risque s'il est mal employé (cutter, plumes, ...). Des consignes strictes de sécurité sont donc systématiquement énoncées avant l'utilisation de ce matériel et les élèves sont étroitement surveillés lors de son utilisation. En cas de non-respect des consignes de sécurité, l'élève pourra se voir immédiatement exclu de l'activité, voire du cours en lui-même si son attitude peut se révéler dangereuse pour les personnes présentes ou pour lui-même.

**Visibilité** : Participer aux activités de Toulouse Manga Gakuen implique le consentement de l'élève pour l'utilisation des travaux produits en matière de communication notamment (exposition, visibilité sur le site internet, brochures...).

**Trajets** : Toulouse Manga Gakuen ne pourra être tenu responsable en cas d'accident survenant lors des trajets parcourus (aller et retour) pour participer aux activités.

**Santé** : De manière à y apporter une réponse efficace en cas de problème ou de crise, nous vous invitons à nous signaler tout problème de santé (physique ou mentale) récurrent. Nous nous engageons à respecter la vie privée des élèves et à ne pas communiquer à des tiers les informations que l'élève ou le responsable légal pourrait nous fournir à ce sujet (exception faite du personnel médical en cas de problème).

**Support de cours** : Tous les documents mis à la disposition des élèves comme support de cours (tutoriels sur papier ou vidéos, cours, etc.) sont soumis aux droits d'auteur et à la propriété intellectuelle. Ils vous sont remis pour votre unique usage personnel. Toute diffusion ou transmission, sur quelque support que ce soit (matériel ou immatériel) pourra donner lieu à des poursuites.